



Année scolaire 20 /20

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

INFORMATIONS ELEVE

| | |
|--|-------------------|
| NOM : | PRENOM |
| DATE DE NAISSANCE | LIEU DE NAISSANCE |
| SEXE : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M | NATIONALITE : |
| N° CI : | DATE EXPIRATION : |
| N° RN : | GSM : |
| COURRIEL DE L'ELEVE : | |
| DOMICILE DE L'ELEVE : | |

INFORMATIONS RESPONSABLES LEGAUX

| | |
|---|------------|
| NOM : | PRENOM |
| ADRESSE : | |
| CP : | LOCALITE : |
| TELEPHONE : | GSM : |
| COURRIEL: | |
| Je désire être prévenu par sms de l'absence de l'élève : <input type="checkbox"/> Oui/ <input type="checkbox"/> Non | |

| | |
|---|------------|
| NOM : | PRENOM |
| ADRESSE : | |
| CP : | LOCALITE : |
| TELEPHONE : | GSM : |
| COURRIEL: | |
| Je désire être prévenu par sms de l'absence de l'élève : <input type="checkbox"/> Oui/ <input type="checkbox"/> Non | |

Fait à Le

Signature des responsables légaux

INSTITUT SAINT-BERTHUIIN SECONDAIRE

DECLARATION RELATIVE AU CHOIX DE LA PREMIERE LANGUE MODERNE

Je soussigné(e).....

Père/mère/tuteur

de l'élève

demande en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur relatives au choix d'une première langue moderne, à ce que l'élève inscrit suive les cours de

Néerlandais

Anglais

Fait à Malonne, le

Signature

INSTITUT SAINT-BERTHUIIN SECONDAIRE

DECLARATION RELATIVE AU CHANGEMENT DE CHOIX DE LA PREMIERE LANGUE MODERNE

Je soussigné(e).....

Père/mère/tuteur

de l'élève

souhaite que l'élève change de langue moderne 1 à l'entrée du secondaire.

Il/elle suivra le cours de

Néerlandais

Anglais

MOTIVATION DU CHANGEMENT (obligatoire) :

Fait à Malonne, le

Signature

INSTITUT SAINT-BERTHUIIN SECONDAIRE

RENSEIGNEMENTS SUR LES ETUDES ANTERIEURES

Etudes faites jusqu'au 30 juin de l'année précédente

Année d'étude

.....^e année de l'enseignement

- Primaire
- Secondaire
 - De l'enseignement général
 - Technique de transition
 - Technique de qualification
 - Professionnel

Ecole

Nom de l'école : -----

Adresse :-----

Certificats et attestations obtenus

- CEB (pour l'inscription en 1^{ère} année, à remettre dès l'obtention du CEB et au plus tard le jour de la rentrée)
- AOA (réussite)
- AOB (réussite avec restriction en -----)
- AOC (échec)

Etudes faites à l'étranger (pour les élèves de la 1^{ère} à la 6^{ème} année secondaire)

Si les études précédentes ont été accomplies à l'étranger, un dossier complet doit être présenté par la Direction de l'école au service des équivalences avant toute acceptation définitive de l'inscription (l'élève est donc « régulier en attente »). Les éléments constituant le dossier seront demandés à l'élève.

En cas de changement d'école en cours d'année

Nom de l'école-----

Adresse de l'école-----

L'élève était inscrit en année de l'enseignement général/technique transition/technique qualification/professionnel (barrer les mentions inutiles).

Dans le premier degré (1^{ère} et 2^{ème} année du secondaire), une autorisation de changement d'école délivrée par l'école précédente doit obligatoirement accompagner la demande d'inscription.

L'inscription n'est définitive qu'après son acceptation par la Direction. Ceci implique que le secrétariat soit en possession du dossier administratif complet dont les réponses des services concernés de la CFWB aux demandes éventuelles d'équivalences ou de dérogations particulières. Pour l'inscription en 1^{ère} secondaire : le CEB, l'attestation de langue moderne et la carte d'identité sont obligatoires.

INSTITUT SAINT-BERTHUIIN SECONDAIRE

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TROUBLES DE L'APPRENTISSAGE

L'élève présente-t-il un (des) trouble(s) de l'apprentissage ou du comportement? OUI/NON

Si oui, lesquels ?

Y-a-t-il eu un diagnostic ? (par un centre PMS, logopède, neurologue, pédiatre....) et si oui, à quelle date ?

Quelles ont été les modalités mises en place au sein de la classe dans le passé ?

Existe-t-il un suivi ?